

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Examen et  
vote du  
compte  
administratif  
2020 et  
affectation  
des résultats  
2020 du  
BUDGET  
PRINCIPAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 23 Mars 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Mars, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etalent présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

**Par procuration :** Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Raoul DALLE (Madame Marie PAOLI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Betty ZAMPIELLO (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Madame Fabienne HIERLE (Monsieur Bruno PORTAL), Conseillers Municipaux.

**Absent :** Monsieur Christophe LACAS, Conseiller Municipal.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Municipal,

- ◆ **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31,
- ◆ **VU** le Code des Communes et notamment ses articles R.241-14, R.241-15,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2020 adoptant le budget primitif budget principal de l'exercice 2020,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2020 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2020,
- ◆ **VU** le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget principal dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 24  
▪ représentés : 8  
▪ absent : 1

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**16 mars 2021**

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

**30 MARS 2021**

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-718 944,78	336 879,40
RECETTES	Réalisations	6 913 412,54	13 764 040,51
	RàR	3 946 245,34	
DEPENSES	Réalisations	7 407 676,58	12 976 018,50
	RàR	5 825 262,83	
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-494 264,04	788 022,01
	Compte tenu des R à R	-2 373 281,53	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-1 213 208,82	1 124 901,41
	Compte tenu des R à R	-3 092 226,31	1 124 901,41
		<b>-1 967 324,90</b>	

- ◆ Considérant que ce compte administratif est strictement conforme à la balance fournie par le Trésorier Municipal,
- ◆ Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Maire,
- ◆ Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Marie PAOLI, Conseillère Municipale,

Après en avoir délibéré, et avec 24 voix pour et 7 voix contre, **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020.

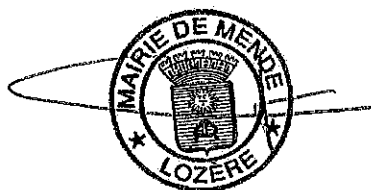
Par ailleurs, le Conseil Municipal, siégeant à nouveau sous la présidence de Monsieur le Maire,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal,
- Constatant que les résultats sont conformes à la balance fournie par le Trésorier Municipal,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 124 901,41 €

**DECIDE** avec 26 voix pour et 6 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire : prévisions budgétaires	12 967 074,90
Virement à la section d'investissement	371 022,82
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020	
- Excédent	1 124 901,41
- Déficit	
Affectation complém. en réserve R1068	1 124 901,41
Report en exploitation R002	0,00

Publié le 21 AVR. 2021  
Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Mende le 25 mars 2021  
Le Maire,  
Laurent SUAU

